



Chef de Département  
Prof. Patrice Guex

PGE

Service de psychiatrie  
générale

Chef de Service  
Prof. Patrice Guex  
Médecin chef  
Prof. Pierre Bovet

Le 15 février 2007

## Modèle de discussion des consiliums militaires

### 1. Remarques préliminaires

- Les rapports sont à adresser à :  
~~Monsieur le Docteur G. DAUCOURT~~  
Section du Service Médico-Militaire  
Groupe des Affaires Sanitaires  
Worbentalstrasse 36  
3063 ITTIGEN / BE  
*→ à l'att. du Médecin militaire*
- La phrase d'**introduction** peut être la suivante : « M. nous a consulté spontanément en date du... pour l'établissement d'un rapport évaluant son aptitude au service militaire. »
- Les consiliums sont agendés sur des cases « patients » **bleues**, sauf chez les psychologues (Lise Schild et Véronique Beretta)
- Dans le cas où le rapport est urgent et que le rapport ne peut être délivré à temps, nous établirons une **attestation** médicale mentionnant que le militaire a consulté en date du ....., que nous sommes en cours d'investigation, qu'un rapport définitif suivra en qu'en attendant les conclusions de ce rapport, nous proposons de ne pas intégrer l'armée.
- L'établissement du rapport est à la charge du patient et un forfait est prévu pour cela. Assurez-vous que la secrétaire a bien **facturer** le rapport.

### 2. Discussion du diagnostic

- 1<sup>er</sup> paragraphe : Diagnostic uniquement en lien avec le service militaire ; ex : trouble de l'adaptation avec réaction mixte anxieuse et dépressive. Répertoriez les critères qui permettent de conclure au diagnostic posé.
- 2<sup>ème</sup> paragraphe : Autres diagnostics DSM IV retenus en fonction des symptômes et des signes mis en évidence. Ex : trouble de la personnalité évitante  
S'il n'y a pas d'autre diagnostic psychiatrique, le mentionner et expliquer brièvement pour quelles raisons (ex : la personne fonctionne très bien socialement, elle est bien adaptée et intégrée dans son travail etc.)

### 3. Discussion de l'aptitude au service militaire

- Si le militaire se rendait au service militaire, qu'est-ce que cela engendrerait ?
  - Pour le militaire : ex : souffrance significative, décompensation psychiatrique et aggravation d'un état anxieux ou dépressif, risques de gestes impulsifs, etc.
  - Pour la troupe : ex : le manque de motivation du militaire risque d'engendrer des problèmes au sein de la troupe (diminution du rendement, pénibilité...)
- Conclusion de l'aptitude au service selon notre point de vue. Suggérer d'éventuelles possibilités de réorientation militaire en cas de préavis favorable au service militaire.  
**NB** : nous ne donnons qu'un avis et nous ne sommes pas responsables du maintien ou du licenciement de l'armée.

Dr Stéphane Kolly  
Chef de clinique adjoint

PGE – Centre de Consultation Psychiatrique et Psychothérapique

Professeur Jean-Nicolas Despland, médecin chef  
Consultation de Chauderon, Av. d'Echallens 9, 1004 Lausanne  
Tél. +41 (0) 21 - 643 14 14 Fax : +41 (0) 21 - 643 14 99